PREAMBULE CGT AU COMITE D'ETABLISSEMENT FRANCE TELEVISIONS SIEGE

L'étranglement programmé de France Télévisions

Mobilisation exemplaire

Le 17 octobre, de nombreux salariés de France Télévisions se sont mobilisés pour dénoncer l'énorme et brutale coupe budgétaire de 50 millions d'euros que le gouvernement veut imposer en 2018. Les salariés et leurs représentants ont contesté publiquement et bruyamment devant l'Assemblée Nationale ce torpillage en règle de l'entreprise, sans aucune stratégie visible, si ce n'est celle de la casse du service public. Une grève exceptionnelle par son ampleur, y compris dans des secteurs peu habitués à se mobiliser.

Or, à ce jour, aucun débat contradictoire n'a eu lieu, aucune solution alternative n'a été examinée. L'exécutif est même intervenu, probablement sur consigne de l'Elysée, pour écarter les 400 amendements des commissions parlementaires sur le Projet de Loi de Finances 2018 dont celui visant à réduire l'effort sur France Télévisions de 50 à 30 M€ en repoussant d'un an l'interdiction de la pub autour des programmes jeunesse.

Ironie de l'histoire, le COM 2016-2020 de France Télévisions a été négocié lorsque M. Macron était encore le patron de Bercy en 2016. Et M. Schwartz, l'actuel directeur de cabinet de la ministre de la Culture et ex-conseiller de M. Macron pour l'audiovisuel pendant la campagne présidentielle, préconisait dans son rapport éponyme, la nécessité d'une stabilité financière et économique sur le long terme pour l'entreprise… L'Etat renie donc sa propre signature sans pour autant indiquer d'autre projet pour le groupe que celui de faire des économies.

La stratégie du lasso

France Télévisions va mal. Ses missions, son périmètre, son modèle économique sont menacés, l'état psycho social de ses salariés est alarmant. La faute aux plans d'économies successifs décidés d'abord par Nicolas Sarkozy après la suppression de la publicité en 2009 puis par François Hollande à son arrivée au pouvoir en 2012, qui ont chacun leur tour contribué à la mise à mal de l'entreprise publique.

La faute aussi au versant social du COM 2016-2020 qui prévoit la suppression de 500 postes d'ici 2020, dont 181 sur la seule année 2018. La faute aux tensions persistantes autour de la fusion des rédactions nationales, au déménagement annoncé au Siège des salariés de l'Antenne de Paris Ile de France Vanves, à la réduction obsessionnelle des ETP, qui élimine les non permanents et dégrade les conditions de travail des personnels en poste.

Dans ces conditions, quelle sera la prochaine étape ? De quoi sera faite l'année

2018 ? La présidente a dit ne plus vouloir toucher à l'emploi et préférer faire des économies sur les programmes. Dans ce cas, qui sera mis à contribution ? Les sports ? Le programme national ? Les émissions de flux ? Les programmes de stock ? Pour les remplacer par quoi ? Par la rediffusion de séries déjà amorties ? Une pente glissante qui aurait nécessairement un impact sur l'audience et donc des ressources et de la légitimité de France Télévisions…

Rétrécir et mettre au pas l'audiovisuel public ?

Mais à plus long terme, nous avons toutes les raisons d'être inquiets pour l'avenir du service public audiovisuel. Quel est le projet du gouvernement sachant que le programme du Président Macron ne comportait aucune indication sur ce point ? Que cache cette absence de stratégie affichée ? Est-ce que par exemple les développements engagés sur le feuilleton de Montpellier, la SVOD, l'offre d'information seront-ils maintenus ?

Le COM de France Télévisions et des autres entreprises de l'audiovisuel public, Radio France, FMM, l'INA, sont-ils désormais caducs ? Va-t-on renégocier l'ensemble des COM en cours ? Va-t-on mettre en débat une nouvelle énième Loi sur l'audiovisuel portant par exemple sur la refonte de la gouvernance, la révision du périmètre et des missions, les synergies de moyens entre les différentes entités ? Un service public rétréci et aux ordres ? Est-ce là le rêve de la majorité présidentielle ?

Fusion de France Télévisions avec l'INA, Radio France et FMM ? Privatisation de France 2 ? Vente par appartement de France 3 au privé? Fusion des antennes régionales de France 3 avec les France Bleu, comme l'évoquait sans détour il y a peu le ministre du budget?

Les prochains mois risquent d'être décisifs pour l'avenir du service public de l'audiovisuel de notre pays…

Paris,
Le 25 octobre 2017